



Fédération Syndicale Unitaire

**CR FSU CHSCTA extraordinaire du
jeudi 27 août 2020
9h35/10h38**

Points importants :

- Les masques pour tous partout tout le temps, pour les élèves à partir de 11 ans
- Les personnels vulnérables reprennent avec des protections plus importantes : masques chirurgicaux de type 2
- Pas de consignes claires pour la restauration scolaire ou l'EPS

Présents :

Administration : SG M. Denis, SG M. Couedic, Sgadj Mme Maurel, DRH Adj Mme Cavillé, CPA Mme Annie Duloum, ISST Mme Gisèle Barrau, Médecin du travail M. Andrieu, Médecin conseiller technique MmeCicchelero

FSU : M. Reynes Dupleix, A. Sistac, H. Lopez, A. Fabrega, C. Chartier, V. Puech

SE : Vaz Floréal, José, JP Saget

FO : Tournier, Camalet

SG : Destinataire du nouveau protocole (ajustement de celui paru en juillet) le 26/08/2020 au soir

FSU : La précipitation de la tenue de ce CHSCTA sans document de travail, au dernier moment, nous interroge.

Pas le temps de consulter le nouveau protocole

Sensation de perte de temps, rien de ce qui a été soulevé lors du CHSCT Bilan n'a été pris en compte.

Aucune sérénité de la part des personnels déjà au travail ou s'apprêtant à commencer car aucune information précise. Les annonces arrivant au compte-goutte via les médias, se contredisent...

Le ministre parlait ce matin de protocole d'urgence sur France Inter. Êtes-vous en

capacité de nous les fournir ?

Cet été nous aurions eu le temps de mettre des choses en place notamment au niveau de l'hygiène dans les écoles en collaboration avec les collectivités. Rien n'a été fait.

Toutes les questions que l'on se posait dès mars dernier, on se les pose encore aujourd'hui, et nous sommes encore dans l'urgence sans aucune réponse.

On sait déjà que certaines écoles ne rouvriront pas mardi.

Primes aux directeurs, aux IEN, aux DASEN... et les autres ? On n'est pas une quantité négligeable. On fait fonctionner la machine !

Prime pour l'achat de matériel informatique ? A la trappe ?

SG : Vous opposez les personnels en disant que certains ne méritent pas plus les primes que d'autres ! C'est mal !!!

Le protocole n'est rien d'autre qu'une adaptation de celui du mois de juillet.

Vos propos sont un peu « raides » lorsque vous dites que rien n'a été fait.

La rentrée sera maintenue le 1er septembre

4 réunions de rentrées avec les chefs d'étab

FO : très mécontent que le ministre annonce les modifications du protocole avant de les présenter au chsct men

Si contamination, reconnaissance d'accident de service

On veut des protections pour les personnels

Doc Cicchelero

Le protocole : mesures barrière, ventilation des locaux, nettoyage, port du masque par tous les adultes, partout même dehors, tout le temps, pour les élèves à partir de 11 ans,

On ne vient pas travailler quand est malade

Si test positif, on mène une enquête pour identifier les contacts

FSU : Cette dernière remarque va être compliquée puisque dorénavant on n'interdit pas le brassage des élèves

Rôle des parents fondamental

SG : le protocole est un socle sur lequel doit s'adapter chaque établissement selon les réalités locales

Le port du masque est un élément central

SE : Il y a des moments où on ne peut pas porter le masque : restauration scolaire, EPS (quid des vestiaires, hydratation ?)

FSU : En EPS, pas d'obligation du port du masque, mais rien n'est dit sur les espaces, petit, grand, clos, extérieur...

On peut partager le matériel mais QUID de la désinfection ?

La majorité des installations sont municipales. Il faut mettre en place des règles avec la collectivité territoriale

Restauration : problème de place si on doit laisser un mètre entre les élèves, que fait-on ? On ferme ?

SG : restauration : masque pas obligatoire

Adaptation au cas par cas : si possibilité de deux services, ou un autre local où les élèves peuvent manger, restauration rapide ????

DOC Cicchero dit qu'il faut essayer de garder des groupes stables pour la restauration

SG : crise qui va durer, il faut trouver des solutions durables

Doc : pour l'EPS pas d'écrit pour le moment, on pense que ça va arriver !

SE : Pour la restauration, si on lit le protocole on a l'impression qu'on peut s'affranchir de toutes les règles.

Très embêtant de laisser tout le poids sur les épaules du chef d'étab. Des consignes claires doivent être données.

SG : La règle de distanciation physique couvre les chefs d'étab

Si on regarde dans l'Outre-Mer, les étab ferment les uns après les autres

FO : Distanciation physique que si on peut, or on laisse des classes surchargées à 30
Ce protocole ne parle ni d'EPS ou très peu ni d'art car il est l'alibi de la mise en place des 2S2C et le résultat sera la territorialisation de l'école, et plus du tout de recrutement de profs sous statut...

SG : On fournit pour le primaire 4 masques lavables par personne

Pour les personnels vulnérables : masques chirurgicaux de type 2

FSU : souhaite une circulaire claire pour les personnes vulnérables et demande que cela soit les médecins de prévention qui soient destinataires des certificats médicaux de vulnérabilité et non les chefs de services.

SG : on se met en capacité d'équiper tous les personnels vulnérables

On ne parlera plus de travail à distance

Souhait de tous d'une reprise physique

On attend tout de même le Texte Fonction Publique

On va quand même les rassurer sur leurs conditions d'exercice

Prévision d'un nouveau chscta extraordinaire pour faire le bilan de la rentrée vers la 3ème semaine de septembre

Ce que dit le CR de la réunion Ministère Fonction Publique/Syndicats:

- L'Etat fournira des masques, chirurgicaux pour les plus fragiles, grand public pour les autres ; adaptation possible en local décidée par les chefs de service en fonction de la taille du service ; devra être adapté pour les personnels handicapés -
- Télétravail : les différents services se sont adaptés au travail à distance... le télétravail est une modalité de travail, pour ceux dont l'activité est télétravaillable.
- Agents vulnérables : l'état d'urgence sanitaire n'a pas vocation à durer ; télétravail recommandé si mission télétravaillable, idem pour ceux qui vivent avec des personnes vulnérables ; si pas possible, l'employeur doit assurer fourniture d'un masque médical, accès à du gel, aménagement du poste de travail, la fourniture d'équipements individuels telle la visière ; si l'agent estime qu'il ne peut pas travailler, pourra solliciter une ASA (elle se contredit ensuite), ou arrêt de travail
- ASA mises en place au printemps, en cohérence avec le privé, le régime ne s'appliquera plus au 1er sept ; exception qd les lieux d'accueil seront fermés pour les enfants de l'agent, possibilité en ASA garde d'enfants de moins de 16 ans avec attestation du lieu, sinon prise de congés. La FSU est intervenue pour dénoncer le protocole mis en place au MEN qu'à la veille de la rentrée